

## MAIRIE DE PINEY

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2025

**Présents :** M. DENORMANDIE, M. JANNY, Mme BRENGLE, M. DZIUBANOWSKI, Mme COVIDAT, Mme COLLERY, M. MAILLY, Mme COLLIGNON.

**Absents :** MM. HUOT et MAURAISIN, excusés.

**Pouvoirs :** M. HUOT donne procuration à M. JANNY

M. MAURAISIN donne procuration à M. DZIUBANOWSKI

**Secrétaire :** Mme COVIDAT

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise à l'ordre du jour du point suivant :

- Modifications statutaires du SDDEA.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

### RAPPORT N° 1 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 octobre 2025

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 octobre 2025.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

### RAPPORT N° 2 | Remboursement des fournitures de bureau et des frais postaux par le SIVOS pour 2025

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, à **600.00 € les frais de fournitures de bureau** et à **170.00 € les frais postaux** à faire rembourser au SIVOS pour 2025.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

### RAPPORT N° 3 | Autorisation de paiement des dépenses d'investissement 2026 en début d'exercice

Le conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à engager et à mandater les dépenses d'investissements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

### RAPPORT N° 4 | Crédit d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour 2026

En application du 1<sup>er</sup> de l'article L.332-23 du code général de la fonction publique, le conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité (surcroît de travail ou remplacement d'un agent en arrêt) pour l'année 2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 5 | Approbation du rapport de gestion de la Société SPL-XDEMAT – Année 2025**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société SPL-XDEMAT.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 6 | Mutation externe d'un Adjoint technique dans le cadre de la dissolution du SIVOS de la Région de Piney**

Dans le cadre de la dissolution du SIVOS de la Région de Piney, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint technique pour permettre la mutation externe de l'agent technique du SIVOS à la commune.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette création de poste ainsi que la mutation externe.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 7 | Extension de l'installation communale d'éclairage public ruelle Deviviers**

Afin d'éclairer la ruelle Deviviers, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis du SDEA pour l'extension de l'installation communale d'éclairage public d'un montant de reste à charge de 4 200 € à la commune, le syndicat ayant pris à sa charge 50 %.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 8 | Pose de systèmes de raccordements pour illumination temporaire rue de la Chapelle et rue des Frères Hubert**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis du SDEA pour la pose de 15 systèmes de raccordements pour illumination temporaire pour un reste à charge communal de 2 610 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 9 | Renouvellement de baux agricoles**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler pour une durée de 9 ans, à compter du 11 novembre 2026, les baux suivants :

- Parcelle Q 101 de 7 ha 08 a 68 ca au taux de 6 Qx à Frédéric MATHÉ (bail 15)
- Parcelle ZP 19 de 50 a 00 ca au taux de 6 Qx à Bertrand LEJEUNE (bail 18)
- Parcelle ZP 19 de 60 a 00 ca au taux de 6 Qx à Alain PACKO (bail 19)
- Parcelles Q 413 - 421 de 5 ha 00 a 00 ca au taux de 4.5 Qx à Frédéric MATHÉ (bail 20)
- Parcelle ZY19 de 4 ha 90 a 32 ca au taux de 6 Qx à l'EARL PETIT MONY (bail 22)
- Parcelles Q 81 - 78 de 1 ha 79 a 10 ca au taux de 6 Qx au GAEC PACKO (bail 23)
- 

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 10****Renouvellement de la convention d'occupation d'une plateforme de stockage de matériaux avec le SDDEA**

Le conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à signer le renouvellement pour 3 ans (1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2028) de la convention d'occupation du domaine privé de la commune concernant 800 m<sup>2</sup> sur la parcelle AD 443 mise à disposition du SDDEA.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 11****Désherbage à la Médiathèque**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition d'Anne GAYET de sortir des collections de la Médiathèque la liste des documents ci-jointe.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**RAPPORT N° 12****Demande de signalétique par une entreprise**

Monsieur FOURNEL sollicite la commune pour des panneaux de signalétique afin de promouvoir son entreprise Broderie Sérigraphie du Der située au 3 rue du Tureau.

Voir pour en mettre 2, en haut et en bas de la rue du Tureau.

Demande-t-on une participation financière sachant que les panneaux existants étaient gratuits pour les bénéficiaires grâce à une participation financière du PNRFO ?

Rapport ajourné, la commune n'ayant pas encore reçu la réponse de Monsieur FOURNEL concernant une éventuelle participation financière.

**RAPPORT N° 13****Modifications statutaires du SDDEA**

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable aux propositions statutaires adoptées par l'assemblée générale du SDDEA lors de sa séance du 14 octobre 2025.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
10		

**QUESTIONS DIVERSES**

- Cérémonie du 5 Décembre
- Noël communal le 16 décembre 2025 à 19 h à la Salle des Fêtes
- Vœux du Maire le 9 janvier 2026 à la Salle des Fêtes
- Elections municipales et communautaires du 15 mars 2026

**Séance levée à : 21 h 30**